

La Journée Portes Ouvertes du 17 avril est annulée, mais les recrutements continuent

Dernières minutes

Posté par : p.marchaison

Publié le : 07/04/2020 08:20:00

À

Notre Journée Portes Ouvertes du 17 avril est annulée et ne sera pas organisée cette année ; nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Toutefois, afin de pouvoir trouver une alternative à ce moment privilégié de rencontre entre les candidats à nos formations et les formateurs, nous avons mis en place une nouvelle organisation.

1 - Pour toute information concernant nos différentes formations :

Il vous suffit de nous envoyer un mail à : cfpf@drome.cci.fr avec le nom ou les noms des formations qui vous intéressent ainsi que votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous appeler le cas échéant.

2 - Si vous souhaitez vous inscrire à l'une de nos formations :

Nous vous demandons de compléter attentivement le dossier d'inscription téléchargeable sur notre site à l'adresse ci-dessous :

http://www.cfpf.org/uploads/xskkcatalogue/2020/04/07/20200407_082000_download_5b36391d9cbfc.pdf

Et de nous le retourner au plus vite par mail. Les documents annexes vous seront demandés ultérieurement.

3 - Instruction de votre dossier d'inscription et entretien préalable :

Après l'instruction de votre dossier d'inscription, nous profiterons de cette période de confinement pour vous proposer, à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone, de réaliser un entretien en visioconférence pour faire le point sur l'état d'avancement de votre projet et les conditions administratives et financières de la formation choisie.

4 – Journée de tests d'aptitudes et de positionnement :

Cette première étape à distance ne remplace pas l'entretien prévue au CFPF où vous réaliserez un test pratique ainsi que des tests de connaissances générales et techniques qui nous permettront de vous positionner sur vos acquis et construire avec vous votre programme personnalisé de formation.

Comme votre dossier administratif aura déjà été étudié, nous nous contenterons, lors de cette journée de récupérer les documents complémentaires à votre dossier, de faire un nouveau point sur vos démarches auprès de votre prescripteur et de finaliser votre projet professionnel.

Bien évidemment, toute l'équipe du CFPF est à votre entière disposition pour vous aider dans vos démarches. Rendez-vous sur notre site sur la page :

<http://www.cfpf.org/modules/news/article.php?storyid=217> pour identifier votre interlocuteur(trice) privilégié(e).

À